



unesco



# Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO

**Promouvoir l'information en tant que bien public**

Faire progresser l'accès universel à l'information, l'inclusion numérique et la liberté d'expression

# Qu'est-ce que l'UNESCO ?

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) promeut la paix en encourageant la collaboration internationale dans les domaines suivants :



Education



Sciences exactes et naturelles



Sciences sociales et humaines



Culture



Communication et information

L'Acte constitutif de l'UNESCO a été adopté peu après la Seconde Guerre mondiale, en 1945. Fondée sur la ferme conviction que des accords économiques et politiques entre les pays ne sont pas suffisants pour obtenir la paix, l'UNESCO rassemble les peuples pour bâtir une solidarité intellectuelle et morale à travers la compréhension mutuelle et le dialogue interculturel.

Ses principales fonctions sont les suivantes :



Laboratoire d'idées



Établissement de normes (adoption de déclarations, de conventions et de recommandations)



Centre d'échange d'informations (recherche, suivi, sensibilisation)



Renforcement des capacités (ateliers, cours en ligne, programmes de formation)



Coopération internationale.

L'UNESCO, dont le Siège se trouve à Paris, en France, travaille avec ses [194 États membres](#), ses 12 membres associés, ses [54 bureaux hors-Siège](#) et ses [neuf instituts](#).

## + D'informations



<https://www.unesco.org/fr>

Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture.  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2023



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr)).

Titre original: UNESCO's Communication and Information Sector  
*Upholding Information as a Public Good – Advancing Universal Access, Digital Inclusion and Freedom of Expression*

Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

**Graphisme de la couverture et mise en pages :** Marc James/artofmarc

**Crédits photos :**

**Couverture :**

Montagne Al Aqra'a © UNESCO / Jonathan Rashad

Kobane, Syrie © Alfred Yaghobzadeh

Autres 3 images : © Shutterstock

**Couverture intérieure :**

Education : © UNESCO/Jyothy Karat

Sciences exactes et naturelles : © Getty images

Sciences sociales et humaines : © UNESCO/Billy James Dega

Culture : © Min Na

Communication et information : © Shutterstock

CI-2023/EO/PI/1



unesco

# Secteur de la Communication et de l'Information de l'UNESCO

L'Acte constitutif de l'UNESCO promeut la « libre circulation des idées, par le mot et par l'image » afin de faire progresser la compréhension interculturelle et la connaissance mutuelle. Son Secteur de la communication et de l'information (Secteur CI) donne aux acteurs clés les moyens de veiller à la protection des droits humains fondamentaux, en ligne et hors ligne, et se concentre sur les domaines suivants :

- Liberté d'expression et sécurité des journalistes
- Développement des médias et médias en situation d'urgence
- Éducation aux médias et à l'information et compétences numériques
- Accès universel à l'information et inclusion numérique
- Politiques numériques et transformation numérique
- Patrimoine documentaire - Programme Mémoire du monde



# Le Secteur CI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont un appel mondial à l'action visant à mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie de chacun. En 2015, tous les États membres de l'ONU ont approuvé le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un plan sur 15 ans ayant pour objectif de mettre en œuvre les 17 ODD. L'UNESCO contribue à atteindre les ODD grâce à sa mission transversale. Dans le domaine de la communication et de l'information, l'UNESCO assure un suivi des indicateurs d'ODD 16.10.1 et 16.10.2.

**16** PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



**Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

**TARGET 16.10**



**GARANTIR L'ACCÈS PUBLIC À L'INFORMATION ET PROTÉGER LES LIBERTÉS FONDAMENTALES, CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION NATIONALE ET AUX ACCORDS INTERNATIONAUX**

**Indicateur de l'ODD 16.10.1**

Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents.

**Indicateur de l'ODD 16.10.2**

Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des dispositions constitutionnelles, réglementaires et politiques pour garantir l'accès public à l'information.

En outre, le Secteur CI contribue aux ODD suivants :



**ODD 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ :**

en soutenant les ressources éducatives libres (REL) et l'éducation aux médias et à l'information (EMI).



**ODD 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES :**

en promouvant la sécurité des femmes journalistes et l'égalité des sexes dans et par les médias ainsi que pour l'accès à l'information dans les espaces numérique.



**ODD 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE :**

en encourageant l'innovation et la transformation numériques.



**ODD 10 INÉGALITÉS RÉDUITES :**

en promouvant l'accès universel à l'information et l'inclusion numérique.



**ODD 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :**

en soutenant les médias qui traitent du changement climatique.



**ODD 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES :**

en promouvant la liberté d'expression, la sécurité des journalistes et le développement des médias, en faisant progresser les lois sur l'accès à l'information et en renforçant les capacités en matière d'intelligence artificielle (IA) et d'État de droit.



**ODD 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS :**

grâce à une approche multipartite et au renforcement des capacités numériques.

# Le Secteur CI et l'égalité des genres

L'égalité des genres est une composante essentielle de l'action et de la vision de l'UNESCO. En tant que citoyens égaux, les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes opportunités, les mêmes choix, le même pouvoir et les mêmes connaissances. L'UNESCO s'efforce de fournir aux citoyens les informations, les valeurs et les compétences dont ils ont besoin pour lutter contre les inégalités entre les genres. Le Secteur CI promeut l'égalité des genres en :

- ✓ Abordant les questions des attaques ciblées en ligne et hors ligne à l'encontre des femmes journalistes. Le rapport [The Chilling](#) (en anglais), commandé par l'UNESCO et s'appuyant sur une enquête menée auprès de plus de 900 journalistes de 125 pays, montre que la désinformation, la misogynie et la discrimination sont étroitement liées à la forte augmentation de la violence en ligne à l'encontre des femmes journalistes.
- ✓ Soutenant des projets sur l'égalité des genres, tels que la publication [Promouvoir l'égalité des sexes dans le droit d'accès à l'information](#) (en anglais), ou des MOOCs comme [Comment rendre compte en toute sécurité : stratégies pour les femmes journalistes et leurs alliés](#) (en anglais).
- ✓ Soutenant les plateformes de médias, telles que Radio Begum en Afghanistan, afin de faire entendre les voix des femmes.
- ✓ Élaborant des lignes directrices pour aider les médias à couvrir la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment : [Informer sur les violences à l'égard des filles et des femmes : manuel pour les journalistes](#).
- ✓ Menant des discussions sur l'égalité des genres dans et par les médias au sein de la Commission de la condition de la femme de l'ONU.
- ✓ Attirant l'attention sur l'impact de l'IA sur les femmes par le biais de publications telles que [Les effets de l'IA sur la vie professionnelle des femmes](#).
- ✓ Promouvant le rôle essentiel et les réalisations des femmes dans le patrimoine documentaire par le biais du projet [Les femmes dans l'histoire](#) « Raconter SON histoire, (HERstory) grâce à la Mémoire du monde » (en anglais).



**259**  
millions

d'hommes de plus que de femmes ont utilisé l'Internet en 2022.



NEWS

Seulement  
**25%**

des sources et des sujets d'information sont des femmes.



**22%**

Les femmes ne représentent que 22 % des professionnels de l'IA dans le monde.

## + De Publications



[La grande conversation : manuel de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans et à travers les médias.](#)



[Je rougirais si je pouvais : réduire la fracture numérique entre les genres par l'éducation.](#)



# Le Secteur CI et la priorité Afrique

L'Afrique constitue une priorité de longue date pour l'UNESCO. Parmi les activités récentes menées, on peut mentionner :

- ✓ L'Initiative pour la formation des juges de l'UNESCO, qui depuis 2017 a formé plus de 3 000 acteurs du judiciaire dans plus de 40 pays africains, en promouvant la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.
- ✓ Le soutien de la création d'une [plateforme numérique sur la sécurité des journalistes en Afrique](#) (en anglais).
- ✓ Le [renforcement des écoles de journalisme en Afrique](#) grâce à des interventions dans 30 établissements de formation au journalisme à ce jour.
- ✓ Le soutien à 400 organisations de médias communautaires afin qu'elles renforcent la liberté éditoriale, la distribution, la gestion et la sensibilisation à l'égalité des genres.
- ✓ Grâce au projet d'[éducation aux médias et à l'information \(EMI\) pour l'engagement civique des jeunes](#) (en anglais), plus de 2 400 jeunes Africains et 300 organisations de jeunesse ont été formés à l'EMI.
- ✓ Le soutien du renforcement des capacités des commissaires à l'information et l'établissement d'un réseau africain des commissaires à l'information.
- ✓ Des ateliers de renforcement des capacités sur la Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL) de l'UNESCO dans 44 pays africains.
- ✓ La promotion du [libre accès à l'information scientifique](#) dans 11 pays africains.
- ✓ La collaboration avec 24 pays d'Afrique pour enrichir les données linguistiques de [l'Atlas mondial des langues de l'UNESCO](#) (en anglais).

- ✓ Le [développement des capacités des décideurs politiques](#) pour favoriser la transformation numérique par l'[Évaluation des besoins en intelligence artificielle en Afrique](#) et le [Cadre de compétences en matière d'IA et de transformation numérique pour les fonctionnaires](#).



- ✓ La formation de plus de 400 opérateurs judiciaires dans 43 pays africains grâce au cours en ligne sur [l'IA et l'État de droit](#).
- ✓ L'amélioration de l'accès du public aux manuscrits anciens au Sahel et en Afrique subsaharienne grâce à la préservation et la numérisation.
- ✓ Le soutien aux institutions de mémoire africaines pour qu'elles intègrent des stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophes dans leurs politiques et leurs pratiques en matière de préservation du patrimoine documentaire.

 **40%**

de la population (34 % des femmes et 45 % des hommes) utilisent l'Internet en Afrique.

 **23**  
pays

d'Afrique sont dotés de législations en matière d'accès à l'information.





unesco

# Liberté d'expression et sécurité des journalistes

**À ce jour, l'état de la liberté de la presse est alarmant. Tous les quatre jours, un journaliste est tué quelque part dans le monde. Le meurtre de journalistes constitue la forme ultime de censure. Il s'agit d'une menace pour la société, car cela revient à nier le droit de chaque citoyen à accéder à des informations libres et indépendantes.**

Outre les meurtres, les professionnels des médias sont confrontés à des risques tels que l'agression physique, la détention arbitraire, le harcèlement juridique, l'emprisonnement ou l'enlèvement. Les femmes journalistes sont particulièrement exposées aux agressions sexistes, notamment au harcèlement misogyne en ligne. La violence à l'encontre des journalistes évolue également ; le nombre d'attaques numériques contre les journalistes a augmenté, de même que leur sophistication. Ces dernières années, les cyberattaques, le piratage, la surveillance et la censure en ligne ont perturbé la libre circulation de l'information en ligne.

L'essor des technologies numériques a également facilité la diffusion de fausses informations. L'augmentation de la mésinformation et de la désinformation a pour conséquence qu'il est plus difficile pour les citoyens de trouver des informations fiables et vérifiées, nuisant ainsi à la confiance dans la société.







# 85%

de la population mondiale a connu un recul de la liberté de la presse dans son pays entre 2016 et 2021.



Plus de **1600**

600 journalistes ont été tués depuis 1993.



# 9 sur 10

cas d'assassinats de journalistes restent impunis.



# 73%

des 625 femmes journalistes interrogées ont subi des violences en ligne.

## Quels sont les principaux défis ?

- Les journalistes sont confrontés à des attaques persistantes et complexes, ce qui crée un environnement peu sûr pour l'exercice de leur profession et entrave le développement de médias libres et indépendants.
- Les restrictions croissantes à la liberté d'expression et les attaques en ligne et hors ligne compliquent le travail des journalistes, qui consiste à fournir aux citoyens des informations fiables et vérifiées.
- Les crimes commis contre les journalistes restent largement impunis.
- L'évolution rapide du monde numérique fait qu'il est difficile de s'attaquer aux contenus néfastes en ligne. Cela conduit à la propagation de la désinformation et des discours de haine, qui alimentent la discrimination, l'hostilité et la violence en ligne et hors ligne.
- En période d'élections, la mésinformation et la désinformation généralisées entraînent souvent des divisions, ciblent des groupes spécifiques ou cherchent à obtenir un profit politique.

## + D'informations



[Observatoire de l'UNESCO des journalistes assassinés](#) (en anglais)



[Rapport de la Directrice générale de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et le danger d'impunité 2022](#)



[Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano](#)



[Pour un Internet de confiance : vers des principes de régulation des plateformes numériques pour l'information comme bien commun](#)



[Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias ; Rapport mondial 2021/2022](#)

Pour lutter contre les menaces qui pèsent sur les médias, de la fragilité financière aux attaques contre la liberté de la presse, l'UNESCO agit en tant qu'observateur mondial en surveillant l'évolution de ces tendances depuis 2016.

## Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En sensibilisant l'opinion publique par la coordination des célébrations annuelles mondiales de la [Journée mondiale de la liberté de la presse](#) (3 mai) et de la [Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes](#) (2 novembre).
- ✓ En dirigeant la mise en œuvre du [Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité](#).
- ✓ En créant des coalitions internationales et des mécanismes de sécurité nationaux pour protéger les journalistes dans au moins 50 pays.
- ✓ En sensibilisant aux dangers auxquels les femmes journalistes sont confrontées et en donnant aux parties prenantes les moyens de relever ces défis.
- ✓ En suivant la situation mondiale de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes et en produisant des rapports factuels sur les tendances. (Indicateur de l'ODD 16.10.1).
- ✓ En formant les juges, les procureurs, les forces de sécurité et autres responsables clés, et en les sensibilisant à leur rôle dans la lutte contre l'impunité des crimes commis à l'encontre des journalistes.
- ✓ En formant les journalistes et les professionnels des médias à la manière de se protéger en ligne et hors ligne, y compris sur le plan psychologique.
- ✓ En produisant des ressources et des outils, notamment des lignes directrices en matière de sécurité, des études sur la sécurité des journalistes et des manuels de formation.
- ✓ En soutenant les journalistes en Ukraine, en les aidant à poursuivre leur travail essentiel d'information du public pendant le conflit.
- ✓ En aidant les organes de presse et les journalistes à renforcer la résilience des médias, en particulier dans les pays touchés par un conflit, comme l'Afghanistan.
- ✓ En menant un dialogue mondial pour discuter de la sauvegarde de la liberté d'expression et de l'accès à l'information dans le contexte de la gouvernance des plateformes numériques.



unesco

# Développement des médias et médias dans les situations d'urgence

**D**es médias libres et indépendants contribuent au pluralisme, à la diversité, à l'ouverture et à l'inclusion dans la société, des indicateurs de démocratie et de bonne gouvernance. Ils garantissent la liberté d'expression et l'accès universel à des informations fiables, et ce sans restriction.

Le terme *médias libres* fait principalement référence à l'absence de censure, de contrôle gouvernemental ou d'influence extérieure significative limitant la capacité des médias à rendre compte de l'actualité et à exprimer librement leurs opinions. Le terme *médias indépendants* met l'accent sur l'indépendance éditoriale, qui démontre la capacité des médias à rendre compte de l'actualité sans parti pris ni influence extérieure. Le *pluralisme des médias* est le reflet de la diversité sociale, culturelle et politique dans le contenu des médias, impliquant tous les groupes sociaux et leur donnant une voix à travers les médias. Les *médias communautaires* se concentrent sur les questions locales, encouragent le débat public et sont responsables devant les communautés qu'ils servent.

Le rôle des médias dans la fourniture d'informations précises et actualisées est encore plus important en cas de crise, comme les catastrophes naturelles, le terrorisme et les conflits. Des médias libres, indépendants et pluralistes sont essentiels pour informer le public sur les faits et les solutions, ainsi que pour coordonner les informations pendant la gestion des crises.





# 50%

En 2019, plus de 50 % de la publicité mondiale a été diffusée sur des plateformes Internet, contre seulement 6 % dans les journaux.



Plus de  
**200**  
millions

Les médias jouent un rôle essentiel dans la réponse aux catastrophes liées au climat qui touchent plus de 200 millions de personnes chaque année.

## Quels sont les principaux défis ?

- La numérisation rend les compagnies médiatiques traditionnelles plus dépendantes aux financements publics et privés. Cette situation menace l'indépendance médiatique et la confiance du public.
- En période de crise, l'économie est souvent durement touchée, ce qui entraîne une baisse des recettes publicitaires, les pertes d'emplois pour les professionnels des médias et des fermetures de salles de presse.
- La concentration de la propriété des médias peut limiter la diversité des points de vue, conduire à des reportages biaisés, affaiblir leur rôle de chiens de garde et affecter les conditions de travail des journalistes.
- L'accès à l'information peut être interrompu dans les situations d'urgence, en particulier pour les groupes et communautés vulnérables et marginalisés.
- L'égalité des genres dans les médias stagne ou s'aggrave dans de nombreux pays.
- Les médias sont sous-représentés dans les initiatives mondiales visant à lutter contre le changement climatique et les problèmes de déplacement.

## Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En améliorant les pratiques et les politiques en matière de pluralisme, de viabilité et de diversité des médias grâce à la [Série de politiques de l'UNESCO sur la viabilité des médias communautaires](#) (en anglais).
- ✓ En renforçant les médias communautaires, y compris autochtones, en augmentant l'indépendance éditoriale, la capacité technique et de programmation et la gestion.
- ✓ En soutenant le développement des médias grâce aux [Indicateurs de développement des médias](#) et aux [Indicateurs d'égalité des genres dans les médias](#) de l'UNESCO.
- ✓ En promouvant la radio par la célébration de la [Journée mondiale de la radio](#) (13 février) et en soutenant les stations de radio communautaires.
- ✓ En formant des professionnels des médias à la couverture des conflits et à la sécurité dans des environnements hostiles, à l'aide de ressources telles que [Les médias face au terrorisme : manuel pour les journalistes](#).
- ✓ En aidant les médias dans les pays d'accueil de réfugiés à rendre compte des questions relatives aux réfugiés et à garantir l'accès des réfugiés à l'information en s'appuyant sur [Couvrir les migrations et les réfugiés : manuel pour les formateurs en journalisme](#) et d'autres outils.
- ✓ En promouvant l'égalité des genres dans et par les médias.
- ✓ En formant des institutions médiatiques en Afrique et en Asie du Sud-Est à l'utilisation d'outils numériques et de renseignement pour surveiller le changement climatique et les risques naturels, recueillir des informations et analyser des données publiques.

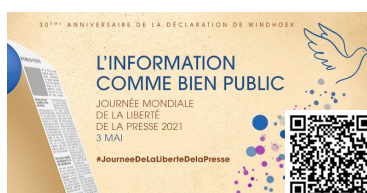
## + D'informations



[Pluralisme et diversité des médias](#)



[Les médias dans la préparation et la réponse aux crises](#)



La **Déclaration de Windhoek**, publiée à l'occasion d'un séminaire de l'UNESCO en 1991, encourageant les médias libres et indépendants et le pluralisme de la presse en Afrique, a été la première de ce genre, confirmant l'engagement de la communauté internationale en faveur de la liberté de la presse. Trente ans après, [la Déclaration de Windhoek+30](#) a été adoptée lors de la conférence mondiale de l'UNESCO pour la Journée mondiale de la liberté de la presse 2021. Elle reconnaît l'information comme un bien public auquel tous les citoyens ont droit.



unesco

# Éducation aux médias et à l'information et compétences numériques

**A**ujourd'hui, les citoyens, en particulier les jeunes, sont plus que jamais connectés en ligne. L'Internet et les réseaux sociaux leur offrent de nouvelles possibilités d'échanger et d'accéder à l'information. Cependant, ils facilitent également la diffusion de contenus erronés et néfastes. Une éducation aux médias et à l'information (EMI) et des compétences numériques solides sont donc nécessaires pour permettre aux citoyens d'identifier les informations fiables, de lutter contre les discours de haine, la désinformation et la désinformation et d'utiliser les outils numériques à des fins de créativité, d'esprit d'entreprise et d'engagement social.

Dans un monde où les nouvelles technologies sont des outils puissants pour le développement humain, il faut œuvrer davantage pour aider tous les pays à tirer parti de la transformation numérique, à réduire la fracture numérique et à faire en sorte que tous les citoyens puissent prendre des décisions éclairées lorsqu'ils participent à des processus démocratiques.





**66,3%** de la population mondiale utilise Internet. **2,7 milliards de personnes** restent hors ligne.



**53,9%** des adultes âgés de plus de 18 ans s'inquiètent de ce qui est vrai ou faux sur Internet.



Dans **50%** des 78 pays étudiés, moins de 28 % des individus possèdent des compétences en matière d'information et de données.



**2x** Le nombre d'utilisateurs de réseaux sociaux a doublé de 2016 à 2023.

## Quels sont les principaux défis ?

- L'abondance d'informations sur l'Internet a rendu difficile la distinction entre les informations exactes et celles erronées.
- L'essor des réseaux sociaux a contribué à la propagation accrue de la désinformation et des discours de haine.
- La technologie évolue constamment, ce qui rend difficile de se tenir au courant des nouvelles plateformes, des nouveaux outils et des nouvelles techniques.
- Un manque de politiques nationales globales et à long terme en matière d'EMI dans de nombreux pays.
- L'urgence à ce que les plateformes numériques et les médias soutiennent et promeuvent activement l'EMI.
- Les inégalités, en particulier celles liées au genre et aux facteurs socio-économiques, aggravent souvent les lacunes en matière d'EMI et de compétences numériques.

## Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En aidant les gouvernements et les institutions à élaborer des politiques et des stratégies nationales en matière d'EMI.
- ✓ En élaborant des plans d'action et des stratégies pour que les plateformes numériques, les médias, les organisations de jeunesse et les bibliothèques intègrent l'EMI dans leurs politiques, leurs opérations et leurs produits.
- ✓ En renforçant les capacités des décideurs politiques, des éducateurs et d'autres responsables en matière d'EMI et de compétences numériques.
- ✓ En encourageant les systèmes éducatifs à intégrer l'EMI et les compétences numériques dans leurs programmes.
- ✓ En élaborant des normes, des recommandations, des programmes d'enseignement et des cours en ligne sur l'EMI et les compétences numériques.
- ✓ En sensibilisant par le biais de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information (24-31 octobre).
- ✓ En stimulant les approches novatrices par le biais de l'initiative de l'UNESCO Villes d'éducation aux médias et à l'information (Villes EMI).

## + D'informations



[Éducation aux médias et à l'information](#)



[Compétences et technologies numériques](#)



[Cours en ligne ouverts à tous sur l'EMI \(en anglais\)](#)



### **Éducation aux médias et à l'information : il est temps d'agir !**

Cette brochure présente le programme d'EMI de l'UNESCO intitulé « [Citoyens éduqués aux médias et à l'information : penser de manière critique, cliquer à bon escient !](#) », qui est en cours d'adaptation et de pilotage dans 97 établissements d'enseignement de 9 pays sur 5 continents.



unesco

# Accès universel à l'information et inclusion numérique

**L**e droit d'accès à l'information, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, est une composante essentielle d'une société démocratique. L'UNESCO promeut l'accès à des informations fiables afin que les citoyens puissent prendre des décisions éclairées et demander des comptes à leurs gouvernements.

Les progrès technologiques ont amélioré l'accès à l'information mais ont également introduit de nouvelles formes d'exclusion et d'inégalités. Pour permettre aux gouvernements de fournir des informations et aux citoyens d'exercer leur droit à l'information et d'exiger une meilleure gouvernance et de meilleurs services publics, il faut s'attaquer aux obstacles structurels et politiques. Il convient également de réduire la fracture numérique, en particulier celle qui touche les groupes vulnérables. Les barrières linguistiques, par exemple, continuent d'empêcher les utilisateurs de langues autochtones d'obtenir les informations dont ils ont besoin.

L'UNESCO soutient l'élaboration d'une politique inclusive en matière d'Internet et de technologies numériques fondée sur les droits humains, l'ouverture, l'accessibilité et la participation multipartite.





Seulement

**5%**

des langues du monde sont présentes sur Internet.



Environ

**40%**

des 7 000 langues utilisées dans le monde sont menacées de disparition.



**137**

États membres de l'ONU ont adopté un cadre juridique garantissant l'accès du public à l'information.

## Quels sont les principaux défis ?

- L'accès limité à des contenus en ligne appropriés en raison de facteurs tels que l'âge, le genre, la littératie numérique et le coût.
- Le renforcement de la mise en œuvre des cadres législatifs relatifs au droit à l'information nécessite des ressources financières et une volonté politique conséquentes.
- Les ressources éducatives libres (REL) nécessitent des investissements continus dans leur création, leur conservation et leur mise à jour régulière afin de garantir un accès inclusif et équitable.
- Les informations ne sont souvent disponibles que dans certaines langues. Les utilisateurs autochtones se heurtent encore à des barrières linguistiques pour accéder à l'information en ligne et hors ligne.
- Les coupures et les ralentissements de l'Internet portent atteinte au droit d'accès à l'information et entraînent des pertes économiques.

## + D'informations



[Droit à l'information](#)



### [L'Atlas mondial des langues de l'UNESCO](#)

documente divers aspects, caractéristiques et statuts de plus de 2 000 langues.



**Les Solutions libres**, telles que les REL, le libre accès à l'information scientifique, les logiciels libres et les données ouvertes, peuvent faciliter la libre circulation de l'information et des connaissances. L'UNESCO aide les États membres à intégrer les pratiques de REL dans les politiques et les initiatives.

## Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En assurant [le suivi et en rendant compte de la législation relative à l'accès du public à l'information](#) et en aidant les pays à suivre les progrès (indicateur de l'ODD 16.10.2) dans sa mise en œuvre.
- ✓ En organisant la célébration annuelle de la [Journée internationale de l'accès universel à l'information](#) (28 septembre).
- ✓ En promouvant des lignes directrices pour soutenir les États membres à élaborer des cadres relatifs aux données ouvertes et aux données ouvertes pour l'intelligence artificielle.
- ✓ En renforçant les capacités à l'aide d'outils tels que [la formation en ligne sur les lois et politiques d'accès à l'information](#).
- ✓ En promouvant la [Recommandation de l'UNESCO sur les REL](#) pour l'apprentissage tout au long de la vie et pour rendre le savoir accessible à tous grâce à des réseaux tels que la [Coalition dynamique pour les REL](#).
- ✓ En utilisant le [Référentiel de compétences TIC pour les enseignants](#), afin d'aider les pays à intégrer les politiques et les normes relatives aux compétences des enseignants en matière de TIC dans la planification de l'éducation.
- ✓ En soutenant le multilinguisme et la diversité linguistique à travers la [Recommandation de 2003 sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace](#) et l'Atlas mondial des langues de l'UNESCO.
- ✓ En dirigeant la [Décennie internationale des langues autochtones \(2022-2032\)](#) afin de promouvoir le multilinguisme et la diversité linguistique.



unesco

# Politiques numériques et transformation numérique

**L**a transformation numérique a de plus en plus d'impact sur tous les aspects de notre vie. Les technologies numériques telles que l'intelligence artificielle (IA), la chaîne de blocs et l'Internet des objets transforment nos sociétés. Ces technologies d'avant-garde offrent des possibilités de progrès humain et de sociétés du savoir inclusives, mais ont également introduit des défis importants.

De nombreux pays luttent pour assurer un développement technologique inclusif, qui respecte les droits humains, l'égalité des genres, l'ouverture, l'accessibilité et la participation multipartite. Pour faire face aux risques potentiels associés à la transformation numérique, les cadres réglementaires et législatifs de renforcement des capacités doivent être mis à jour. L'UNESCO s'efforce de réduire la fracture numérique, de renforcer la gouvernance et les politiques numériques, de développer les capacités humaines et institutionnelles et de mener des discussions sur les questions liées au développement rapide de la technologie du point de vue des droits humains.





# 47%

des pays n'ont pas de stratégie d'amélioration des compétences numériques dans le secteur public.



Plus de

# 5400

opérateurs judiciaires de 140 pays africains ont été formés par l'UNESCO à l'IA et à l'État de droit.



# 90%

des opérateurs judiciaires interrogés ont déclaré avoir besoin d'une formation juridique sur les systèmes d'IA.



USD

# 524 milliards

La réduction de la fracture numérique entre les hommes et les femmes représente une opportunité de 524 milliards de dollars pour les décideurs politiques au cours des cinq prochaines années.

## Quels sont les principaux défis ?

- L'exclusion numérique pourrait devenir irréversible, augmentant les risques pour les personnes, en particulier les femmes et les filles des économies émergentes, qui pourraient ne pas bénéficier des avantages et des opportunités de participer activement aux processus de transformation numérique.
- Alors que la technologie numérique évolue rapidement, les lacunes en matière de gouvernance numérique se creusent. Ces lacunes soulèvent des questions en matière de protection de la vie privée et de sécurité en raison de l'intensification de la surveillance, de l'extraction de données et du profilage.
- Le manque d'investissement dans les capacités du secteur public à gérer la transformation numérique entrave la gouvernance et la transformation numériques dans le monde entier.
- Les pays, les organisations, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé doivent collaborer pour combler le déficit de coopération en matière de gouvernance numérique. Les efforts actuels ne répondent que partiellement aux principaux défis.
- Les algorithmes et les systèmes d'IA générative sont influencés par les données sur lesquelles ils sont basés. Le système d'IA reflète les biais inhérents aux données, ce qui peut perpétuer ou amplifier la discrimination et l'injustice.

## Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En prévoyant, en suivant et en traitant les risques potentiels des nouvelles technologies et [des chaînons manquants dans leur gouvernance](#), mais aussi en élaborant des normes fondées sur les droits pour contribuer à garantir une approche centrée sur l'être humain dans leur application.
- ✓ En sensibilisant, en menant des recherches sur la fracture numérique entre les genres et en contribuant à la promotion des femmes professionnelles dans le domaine de l'IA.
- ✓ En soutenant les évaluations nationales et les actions de suivi sur le développement de l'Internet à l'aide du cadre de l'universalité de l'Internet de l'UNESCO, qui s'appuie sur les principes de droits humains (D), d'ouverture (O), d'accès inclusif (A) et de participation multipartite (M) (DOAM-X).
- ✓ En proposant des programmes de renforcement des capacités en matière de transformation numérique pour les décideurs politiques et le pouvoir judiciaire.
- ✓ En promouvant une gouvernance numérique multipartite grâce à des [lignes directrices sur des processus politiques](#) (en anglais) inclusifs, transparents et responsables.
- ✓ En encourageant la coopération numérique par le biais d'initiatives et de mécanismes internationaux, tels que le Sommet mondial sur la société de l'information, le Forum sur la gouvernance de l'Internet, la Commission sur le haut-débit au service du développement durable et le Pacte numérique mondial de l'ONU.

## + D'informations



[Intelligence artificielle et État de droit](#)



[Cours en ligne ouvert à tous : L'IA et l'État de droit](#)



[Micro-leçons : Défendre les droits de l'homme à l'ère de l'intelligence artificielle](#)



### Renforcement des capacités numériques des gouvernements

Le développement et l'utilisation des technologies numériques ont un impact sur le fonctionnement des gouvernements. La transformation numérique est devenue l'une des principales priorités des gouvernements. Le cadre de [Compétences en intelligence artificielle et transformation numérique pour les fonctionnaires](#) guide les acteurs du secteur public afin de renforcer leurs capacités.



unesco

# Patrimoine documentaire - Programme Mémoire du monde

**L**e patrimoine documentaire est un élément essentiel de la mémoire collective de l'humanité. Il s'agit d'une ressource vitale qui nous aide à tirer les leçons du passé. Le patrimoine documentaire et les archives reflètent des aspects essentiels des sociétés du monde entier : leurs cultures, leurs traditions, leurs langues, leur histoire, leurs technologies et leur science. La préservation de ces éléments est primordiale pour comprendre nos origines et façonner notre avenir.

Le Programme Mémoire du monde de l'UNESCO a été créé en 1992 pour préserver certains des documents les plus importants du passé et les rendre accessibles à tous. Il s'agit notamment de manuscrits, de photographies, de cartes, d'inscriptions, de films, de fichiers numériques et de médias audiovisuels. En d'autres termes, il s'agit de notre passé commun, ancien et moderne.

L'inscription au Registre de la Mémoire du monde affirme publiquement l'importance du patrimoine documentaire, permet de mieux le connaître et d'y accéder plus aisément, facilitant ainsi la recherche, l'éducation, le divertissement et la préservation au fil du temps.





**496** inscriptions au [Registre international Mémoire du monde](#) (en septembre 2023).



**40** des **63** institutions de mémoire interrogées ne disposaient pas de plan de gestion des urgences.

## Quels sont les principaux défis ?

- De nombreux éléments du patrimoine documentaire, tels que les manuscrits anciens, les photographies et les enregistrements audiovisuels, sont fragiles et peuvent facilement être perdus, endommagés ou détruits intentionnellement.
- Les risques associés à la préservation du patrimoine documentaire sont particulièrement élevés en période de crise, comme les conflits et les catastrophes naturelles.
- La préservation du patrimoine documentaire nécessite des ressources importantes, notamment en termes de financement, de personnel, d'espace de stockage et d'équipement. De nombreuses institutions ont besoin de davantage de ressources pour préserver et protéger leurs collections de manière adéquate.
- Permettre l'accès au patrimoine documentaire tout en respectant les lois sur les droits d'auteur et la protection de la vie privée peut représenter un défi complexe.
- Mettre en valeur le patrimoine documentaire de l'Afrique et d'autres régions sous-représentées.
- La mise en valeur du patrimoine documentaire relatif au rôle et aux réalisations des femmes dans l'histoire.

## Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En sensibilisant à l'importance du patrimoine documentaire par l'inscription au Registre international Mémoire du monde de l'UNESCO.
- ✓ En célébrant la [Journée mondiale du patrimoine audiovisuel](#) (27 octobre).
- ✓ En promouvant la conservation numérique du patrimoine documentaire pour une préservation et un accès à long terme.
- ✓ En renforçant les capacités des archives, des musées et des bibliothèques à soutenir la réduction des risques de catastrophes et à répondre efficacement aux crises.



Collection nationale de manuscrits sur ôles de la chronique de Phra That Phanom © Bibliothèque nationale de Thaïlande

## + D'informations



[Registre international Mémoire du monde](#)



[Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique](#)



[Prix UNESCO/ Jikji Mémoire du monde](#)



La Chaire UNITWIN/UNESCO «Les Archives au service des Nations et des Sociétés africaines» a été créée pour répondre aux défis auxquels sont confrontées les archives africaines. Cette Chaire vise à renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur en Afrique et à promouvoir un système intégré de recherche, d'enseignement et de formation pour la préservation et l'accessibilité des archives.



Une sélection des éléments du Registre international Mémoire du monde est disponible sur [Google Arts & Culture](#) (en anglais). Découvrez des histoires du monde entier qui ont façonné le passé commun de l'humanité, sous diverses formes, allant de manuscrits anciens à la photographie, en passant par les partitions musicales et les sculptures en pierre.



**unesco**

# Programmes intergouvernementaux

**L**e Secteur CI s'appuie sur deux programmes intergouvernementaux pour progresser dans tous ses domaines d'expertise, et atteindre ses objectifs stratégiques transversaux.

## Le Programme Information pour tous (PIPT)

Créé en 2001, le Programme Information pour tous (PIPT) encourage la coopération internationale pour bâtir des sociétés du savoir inclusives, équitables et durables. Il aide les États membres de l'UNESCO à élaborer et à mettre en œuvre des politiques nationales de l'information et des stratégies du savoir adaptées aux besoins d'un monde dépendant de plus en plus des technologies.

Le Conseil intergouvernemental du PIPT, composé de 26 États membres de l'UNESCO, et ses six groupes de travail de plus de 90 experts internationaux, collaborent à l'élaboration de politiques et au partage des connaissances afin de promouvoir le droit à l'information pour tous. Le Programme se concentre sur six domaines prioritaires, à savoir : l'information pour le développement, l'éducation à l'information, l'éthique de l'information, la préservation de l'information, l'accessibilité de l'information et le multilinguisme.

### Quels sont les principaux défis ?

- L'absence de politiques et de cadres numériques constitue un défi pour saisir les opportunités et gérer les risques associés aux technologies numériques émergentes.
- Un manque d'accès à l'information, en particulier pour les populations marginalisées et exclues.
- Les archives documentaires, qui rencontrent des difficultés à protéger les informations conservées dans des formats obsolètes.
- Les obstacles à l'accès à Internet, tels que le nombre limité de langues utilisées en ligne et la répartition inégale des compétences numériques.

### Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En promouvant les principes et les politiques pour des sociétés du savoir dans les processus de transformation numérique.
- ✓ En favorisant des sociétés maîtrisant l'information grâce au partage des connaissances et à la collaboration.
- ✓ En développant des politiques et des approches pour sauvegarder les documents détenus par les dépôts d'information.
- ✓ En renforçant les capacités et en facilitant les discussions sur les questions éthiques, juridiques et de droits humains soulevées par les technologies numériques d'avant-garde.
- ✓ En renforçant l'accès universel à l'information et en promouvant les garanties en matière de protection de la vie privée, le libre accès et les principes de conception universelle.
- ✓ En intégrant le multilinguisme dans le cyberspace en tant que composante essentielle des stratégies d'inclusion numérique.

### + D'informations



[Programme Information pour tous \(PIPT\)](#)

# Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC)

Le PIDC est le seul forum multilatéral du système des Nations Unies conçu pour mobiliser la communauté internationale au sujet du développement des médias. Depuis 1980, le PIDC apporte un soutien direct aux projets sur le terrain en jouant un rôle moteur dans la définition et le suivi des normes internationales. Le programme met l'accent sur la dimension du genre dans le développement des médias, et se concentre particulièrement sur l'Afrique, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Le Conseil intergouvernemental du PIDC, composé de 39 États membres de l'UNESCO, sert de laboratoire d'idées sur les questions émergentes et joue un rôle clé dans la promotion du suivi et de l'établissement de rapports sur la sécurité des journalistes et sur l'accès à l'information.

## Quels sont les principaux défis ?

- Le manque d'opportunités pour le développement de médias libres, indépendants et pluralistes, en particulier dans les pays qui sont négligés par les grands projets menés par les donateurs.
- Diverses crises, conflits et catastrophes naturelles exigent une réponse immédiate.
- Il est essentiel d'établir des normes claires pour guider efficacement le développement des médias, en particulier lorsqu'il s'agit de relever de nouveaux défis.
- Les médias indépendants sont confrontés à des difficultés financières, notamment en raison de l'influence croissante des grandes entreprises technologiques.
- Le fait de ne pas respecter des normes journalistiques professionnelles élevées entrave la capacité des médias à promouvoir la démocratie, à faciliter le dialogue et à garantir la responsabilité.

## + D'informations



[Programme international pour le développement de la communication \(PIDC\)](#)



[Initiative pour la viabilité des médias](#)



[Enseignement du journalisme](#)



Plus de **40 ans** de soutien et de dialogue



USD **115 millions** pour le développement dans le monde



**2200** dans plus de **140 pays** projets soutenus

## Comment l'UNESCO répond-elle à ces défis ?

- ✓ En répondant aux besoins des organisations locales par le biais de l'appel annuel à des propositions de projets du PIDC, avec une attention particulière accordée à l'égalité des genres.
- ✓ En répondant aux crises émergentes par le biais de son mécanisme de réponse rapide.
- ✓ En favorisant une réflexion innovante et experte sur la sécurité des journalistes. Le PIDC a mis au point un mécanisme de suivi et d'établissement de rapports sur la sécurité des journalistes et a initié la création du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes.
- ✓ En soutenant des outils fondés sur la connaissance, tels que les [Indicateurs sur le développement des médias, la sécurité des journalistes, la viabilité des médias et l'universalité de l'Internet](#).
- ✓ En soutenant la recherche, en partageant de bonnes pratiques et en élaborant des recommandations pour relever les défis de la viabilité des médias.
- ✓ En fournissant aux écoles de journalisme une gamme de ressources de pointe et d'outils pratiques pour aider les formateurs en journalisme à fournir des compétences essentielles à la prochaine génération de professionnels des médias, tout en abordant des enjeux tels que la migration, le genre, le terrorisme et la désinformation.



unesco

# Nos partenaires

**17** PARTENARIATS POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS



L'approche de l'UNESCO en matière de partenariat est fermement ancrée dans le Programme à l'horizon 2030. Au cœur de celui-ci se trouve l'Objectif de développement durable n°17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs. L'Organisation s'appuie sur un réseau vaste et diversifié de partenaires pour poursuivre sa mission et mettre en œuvre ses programmes.

Les partenaires de l'UNESCO comprennent le système des Nations Unies pour le développement, des groupes clés tels que la jeunesse, les villes, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les organisations intergouvernementales et les « partenaires de la famille UNESCO », notamment les clubs UNESCO, les Chaires UNESCO et le réseau UNITWIN, les ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO et les instituts et les centres de catégorie 2 de l'UNESCO. Les Commissions nationales pour l'UNESCO constituent des partenaires gouvernementaux pour la sensibilisation, l'engagement et l'amplification des messages sur la vision et la mission de l'UNESCO au niveau national.

En outre, l'UNESCO bénéficie grandement des contributions de ses partenaires d'exécution, notamment des ministères, des agences spécialisées, des cours régionales des droits de l'homme, des associations internationales de justice et de police, des réseaux de médias, des universités, des entités de recherche et bien plus encore.

## Mécanismes de financement commun

Les modalités de financement du Secteur CI consistent en un budget ordinaire, des fonds administrés par l'ONU, des fonds fiduciaires à donateur unique, des comptes spéciaux à donateurs multiples et des fonds fiduciaires à partenaires multiples, tels que :

- **Le Fonds mondial pour la défense des médias** (GMDF), un fonds d'affectation spéciale multipartite qui soutient le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Il contribue à renforcer la défense juridique des journalistes, à assurer un suivi judiciaire, à faire en sorte que les auteurs de crimes contre les journalistes répondent de leurs actes et à promouvoir des médias libres, indépendants et pluralistes.
- **Le Programme information pour tous** (PIPT), qui fournit un cadre pour la coopération internationale et les partenariats afin de construire des sociétés du savoir inclusives et durables.
- **Le Programme international pour le développement de la communication** (PIDC), qui soutient des projets locaux et élabore des normes et des standards afin de favoriser un environnement sain pour le développement d'une presse libre et pluraliste.
- **Le Programme multidonateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes** (MDP), qui renforce le travail de l'UNESCO en acheminant les fonds vers les besoins les plus urgents afin de promouvoir la liberté d'expression, le développement des médias, le pluralisme et la diversité, la préparation et la réponse aux crises médiatiques ainsi que l'éducation aux médias et à l'information.





# Grâce à nos donateurs

Nous saluons et remercions nos donateurs pour leur soutien\*.

## États membres

Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Qatar, République de Corée, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchèque, Uruguay et l'Union européenne.

## Secteur privé et institutions

Alana Insitute, Association La Semaine du Son, Beijing Future Wisdom Education Technology Co. Ltd, B'nai B'rith International, Brazilian Network Information Center, Centre de ressources audiovisuelles Bophana, Cetic.br, Fidelity Bank Ghana Limited, Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, Foundation to Promote Open Society, Fundacion Guillermo Cano Isaza, Google, Gulf Centre for Human Rights (GCHR), Helsingin Sanomat Fondation, Huawei Technologies Co. Ltd, Internet Society, IPS Academy, Media Diversity Institute, Motorola Mobility Comércio de Produtos Eletrônicos LTDA, Namibia Media Trust, The Nippon Foundation, NORCAP, Open Society Fondation, Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), Ralliement national des Métis, r0g\_agency for open culture and critical transformation, Siemens AG, South Asia Foundation, Stichting Democratie en Media, Tencent Technology Company Limited, Thomson Reuters Fondation, Université Mohammed VI Polytechnique, Venture Entertainment Inc., William et Flora Hewlett Fondation.

## Système des Nations Unies

FAO, OIT, OMS, ONU, ONU-Femmes, PAM, PNUD, UNFPA, UNHCR et UNICEF.



Nous remercions les pays qui ont gracieusement accueilli nos événements, les médias qui ont fait entendre nos voix et tous nos précieux partenaires pour leurs contributions extraordinaires à la poursuite de notre travail ; nos réalisations n'auraient pas été possibles sans votre soutien indéfectible.

\*Fonds mobilisés depuis 2020.



# unesco

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

UNESCO, 7 Place de Fontenoy - 75352 Paris 07 SP France

[f](#) [X](#) [@](#) [▶](#) [in](#) @UNESCO